

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le****25 MARS 2026****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**Réservé
au
Moniteur
belge***26044680***N° d'entreprise : **0778 304 343****Nom**(en entier) : **AAIACHI CONSULTING**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Neuvième de Ligne 35 à 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : cessions d'actions/Nomination-Démisison/changement d'adresse**

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24/03/2026

1. Cession des parts sociales

L'assemblée constate que Monsieur Benhadi Fouad cède l'intégralité de ses parts sociales, représentant 100 % du capital de la société, à Monsieur AAIACHI Salahddine, qui accepte expressément cette cession.

La cession est consentie et acceptée entre les parties.

À l'issue de cette opération, Monsieur AAIACHI Salahddine devient l'unique associé de la société, détenant 100 % des parts sociales.

Cette décision prend effet à compter du 01 avril 2026.

2. Démission de l'administrateur

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Benhadi Fouad de son mandat d'administrateur.

Cette démission est acceptée et prendra effet à compter du 1 avril 2026.

3. Nomination d'un administrateur

L'assemblée décide de nommer Monsieur AAIACHI Salahddine en qualité d'administrateur unique de la société.

Cé mandat est exercé pour une durée indéterminée et à titre gratuit.

Cette nomination prendra effet à compter du 1 avril 2026.

4. Transfert du siège social

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de l'adresse suivante :

Boulevard du Neuvième de Ligne 35, 1000 Bruxelles

vers la nouvelle adresse :

Avenue des Gerfaux 10/34, 1170 Watermael-Boitsfort

Ce transfert prendra effet à compter du 25 mars 2026.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 09h30.

L'ensemble des décisions ci-dessus a été adopté à l'unanimité des associés présents.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/04/2026 - Annexes du Moniteur belge